

Ce document est constitué d'extraits d'un manuel pédagogique haïtien réalisé par des formateurs de Solidarité Laïque en collaboration avec des enseignants, des professeurs de lycées et des inspecteurs de zone de la Grande Anse (où Solidarité Laïque intervient depuis 1995, notamment sur l'appui à la formation des maîtres).

Illustrations, dessins : Remerciements à Pascal Marchais.

### SOMMAIRE

<b>1 - Chronologie</b> .....	<b>p. 2</b>
<b>2 - Fiche d'identité d'Haïti</b> .....	<b>p. 2</b>
<b>3 - Histoire</b>	
A - La civilisation précolombienne .....	p. 3
B - Christophe Colomb .....	p. 4
C - Les premières révoltes haïtiennes .....	p. 6
D - Haïti, première République noire : les héros de l'indépendance (JJ Dessalines ; A. Pétion ; H. Christophe ; Toussaint Louverture) .....	p. 7
E - L'Indépendance .....	p. 10
F - La constitution de la République d'Haïti .....	p. 10
G - Quelques grandes dates sur l'esclavage .....	p. 11
H - Toujours des esclaves en Haïti : les « restaveks » ou enfants domestiques .....	p. 11

**Haïti** est un pays des Grandes Antilles occupant le tiers occidental de l'île d'Hispaniola (28 000 km<sup>2</sup> environ).

Port-au-Prince en est la capitale.

Haïti devint en 1804 la première république noire indépendante après la Révolution haïtienne (1791-1803) qui conduisit l'armée de Napoléon à abandonner l'île.



# 1 - CHRONOLOGIE

---

- **1492** : Découverte de l'île par Christophe Colomb
- **1517** : Autorisation de la traite des Africains par Charles Quint
- **1650 - 1660**: Arrivée des colons français de Martinique et de Guadeloupe
- **1685**: Promulgation du Code Noir par Louis XIV
- **1685** : Création du 1er moulin à sucre
- **1697** : Séparation de l'île entre France et Espagne, suite au traité de Ryswick
- **1713 - 1787**: Arrivée de 30.000 colons français embarqués en France
- **1790** : Assemblée Coloniale par les colons blancs.
- **1791** : Révolte des esclaves
- **1793** : Affranchissement des esclaves de Saint-Domingue par les commissaires Sonthonax et Polverel
- **1794** : Abolition générale de l'esclavage par la Convention française
- **1801** : Promulgation d'une constitution propre à Saint-Domingue par Toussaint Louverture.
- **1802** : Paix d'Amiens avec l'Angleterre. Expédition du général Leclerc à Saint-Domingue
- **1804** : Indépendance d'Haïti
- **1826** : Reconnaissance de l'indépendance par la France
- 1915 - 1934** : Occupation américaine
- **1957** : Élection de François Duvalier
- **1971** : Jean-Claude Duvalier succède à son père le 22 Avril 1971
- **1986** : Fuite et exil de Jean-Claude Duvalier (7 février 1986)
- **1988** : Leslie Manigat porté au pouvoir suite aux élections organisées par l'armée (7 février 1988 - 20 juin 1988)
- **1988** : Coup d'État d'Henri Namphy (20 juin 1988 - 18 septembre 1988)
- **1988** : Coup d'État de Prosper Avril (18 septembre 1988 - 10 mars 1990)
- **1990** : Intérim d'Ertha Pascal-Trouillot (18 mars 1990 - 7 février 1991)
- **1990** : Élection de Jean-Bertrand Aristide (victime d'un coup d'État le 30 septembre 1991, il revint au pays le 15 octobre 1994 pour finir son mandat après trois ans d'exil)
- **1996** : Élection de René Préal (7 février 1996 - 7 février 2001).
- **2001** : Deuxième mandat de Jean-Bertrand Aristide
- **2004** : Démission et exil forcé de Jean-Bertrand Aristide. Mise en place d'un gouvernement *en interim*.
- **2004** : Boniface Alexandre devient président provisoire (du 29 février au 14 mai 2006)
- **2006** : Nouveau mandat de René Préal
- **2008** : Le premier ministre Jacques-Édouard Alexis est démis de ses fonctions par une motion de censure du Sénat, suite aux émeutes de la faim

## 2 - FICHE D'IDENTITE

---

République d'Haïti (fr) - Repiblik Dayiti (ht)



*Devise nationale :*

**Liberté Égalité Fraternité** (ou *l'Union fait la force* indiqué sur le drapeau)

**Langue officielle** Créole et Français

**Capitale** Port-au-Prince

18°32'21"N

72°20'11"W / 18.53917, -72.33639

**Plus grande ville** Port-au-Prince

**Forme de l'État**

- Président de la République : René Préal

- Premier ministre *vacant* (en juillet 2008)

**Superficie totale** 27 750 km<sup>2</sup>

- Eau (%) 1,9

**Population totale** (2003) 8 527 817 hab.

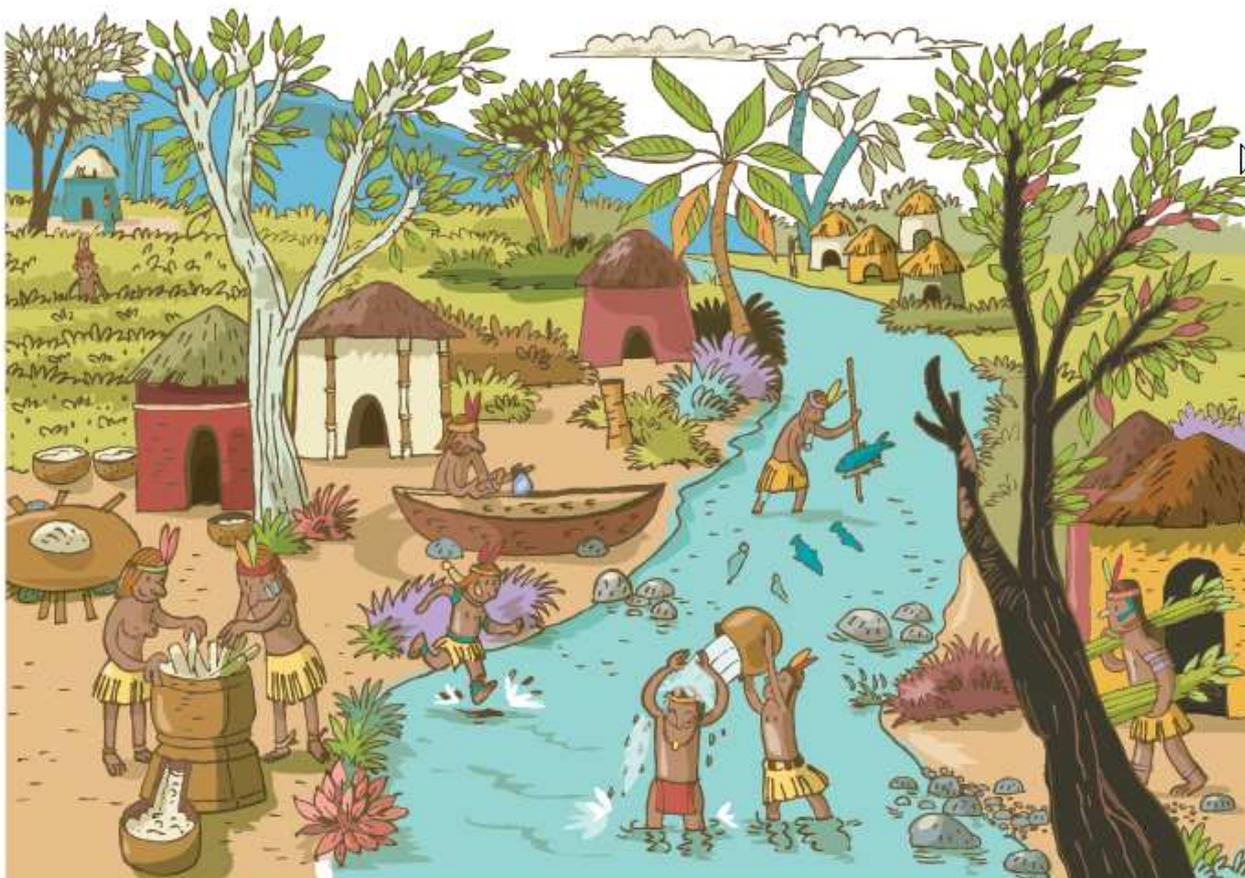
- Densité 271 hab./km<sup>2</sup>

**Pays limitrophe**

République dominicaine

**Monnaie** Gourde (HTG)

**Hymne national** *La Dessalinienne*



#### A - La civilisation précolombienne

Quand Christophe COLOMB débarque, il est accueilli par des hommes au teint cuivré, le corps peint en rouge (le roucou qui protège de la chaleur et des piqûres d'insectes).

Le peuplement des petites et des grandes Antilles s'est réalisé en 3 vagues de migrations venant des régions sud-américaines à l'embouchure du fleuve Orénoque.

Entre 5 000 et 3 000 ans avant J-C, c'est la première migration composée de CIBONEYS.

La deuxième migration de population ARAWAKS repousse les Ciboneys vers les îles Vierges puis Cuba (de l'an 0 à 300).

Entre 300 et 800 après J-C, la troisième migration se produit avec les terribles CARAÏBES qui délogent les Arawaks des petites Antilles vers les grandes Antilles.

L'île d'Ayiti était divisée en 5 **caciquats**.

Années	Nombre d'habitants
1492	1 000 000
1507	60 000
1514	14 000
1533	600
1550	150

**C'est le premier génocide de l'histoire des Amériques.  
Malheureusement, d'autres suivront : les Aztèques et les Incas.**

## Les raisons de ce génocide

Les espagnols imposent des conditions de travail difficiles aux indiens ce qui entraîne une forte mortalité. Des maladies, alors inconnues sur ces terres lointaines, font des ravages parmi la population. C'est ce que l'on a appelé l'invasion silencieuse.

Les combats font également de nombreuses pertes : la lutte est inégale.

En une cinquantaine d'années, la population indigène a quasiment disparue.

Il va falloir trouver de la main d'œuvre, on pense alors à l'Afrique.

Le commerce du bois d'ébène va commencer, des millions d'africains vont ainsi être coupés de leurs racines.



## **B - Christophe Colomb (1451-1506)**

En ce XV<sup>ème</sup> siècle, les ottomans bloquent la route des Indes. Les Européens doivent trouver des solutions par les mers. Atteindre l'Inde par l'ouest !!! Un homme va oser le faire, avec persévérance, il obtient l'aide des Rois catholiques d'Espagne : Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille.

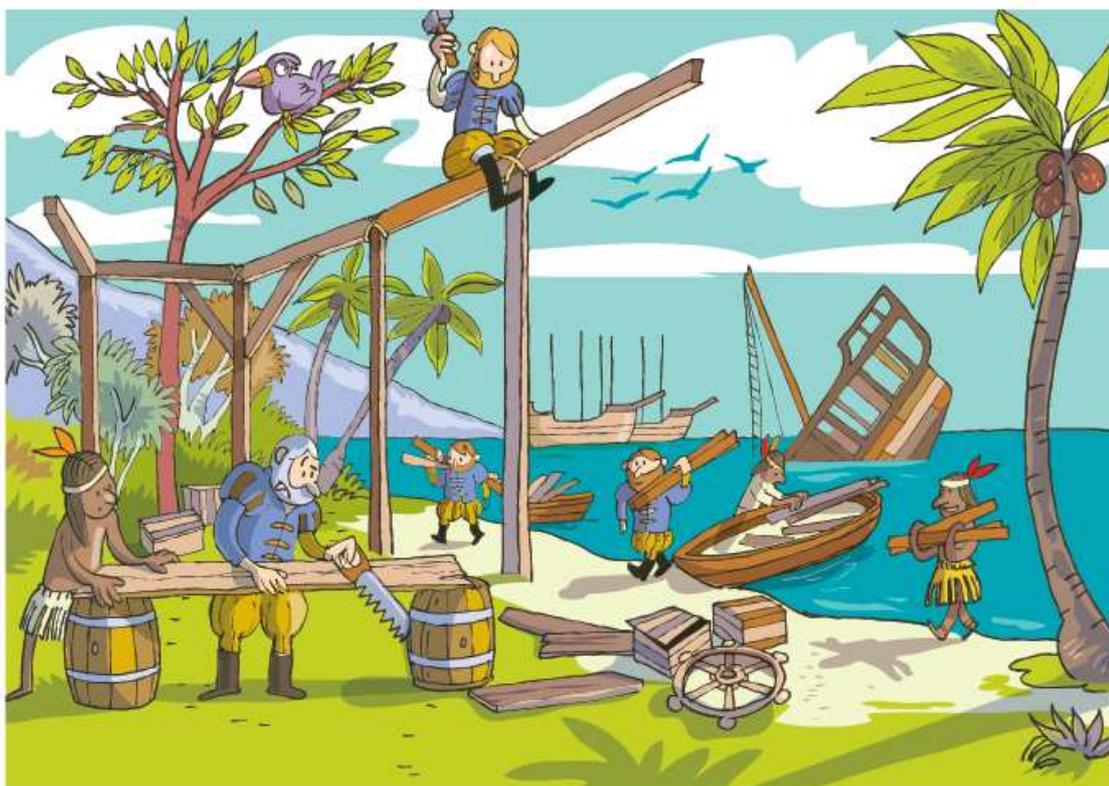
C. Colomb est un personnage entouré de mystères. Le premier concerne son lieu de naissance : on le voit Corse, Portugais ou juif. En fait, il vient au monde à Gênes en 1451 dans une famille de tisserand. Cette ville va lui permettre de réaliser ses rêves car elle est un port européen important foisonnant de bateaux. Il est marin très tôt : en 1476, il fait partie d'un convoi en partance pour Lisbonne et l'Angleterre. Le convoi est attaqué par les Français et Colomb se retrouve à Lisbonne avec son frère qui est cartographe. Il épouse en 1479 la fille d'un des premiers colonisateurs de Madère, Filipa Perestrelo e Moniz, qui lui donnera un fils et mourra peu de temps après.

En 1486, le roi du Portugal rejette son projet. En 1490, l'Espagne fait de même.

Puis, les événements se bousculent : janvier 1492 : prise de Grenade, les Maures sont repoussés au-delà du détroit de Gibraltar, mais Colomb est trop ambitieux, il demande d'être amiral de la mer océane, gouverneur et vice-roi de toutes les terres découvertes. Finalement, Ferdinand et Isabelle vont donner leur accord.

LES VOYAGES	LES FAITS MARQUANTS
Premier voyage	Colomb part avec trois navires ( <b>la Santa- Maria, la Nina et la Pinta</b> ) et 90 hommes du port de <b>Palos</b> le 3 août 1492. Il s'arrête aux îles Canaries, puis, au bout de 72 jours, il atteint l'île de <b>Guanahami</b> qu'il nomme San Salvador, nous sommes <b>le 12 octobre 1492</b> . Le 28 octobre, il est à Cuba. Le 6 décembre, au môle Saint-Nicolas, il met le pied sur une nouvelle terre qu'il appelle <b>Hispaniola (future Haïti)</b> , « la petite Espagne » peuplée d'indiens Taïnos, <b>les Arawaks</b> . Le 25 décembre, la Santa- Maria sombre au large des côtes. Colomb laisse 39 hommes dans le fort de la Navidad et regagne l'Espagne.
Deuxième voyage	Il repart de Cadix en 1493 avec une flotte de <b>17 navires</b> et <b>1500 hommes</b> . Il retrouve un fort détruit et il installe la colonie sur un autre emplacement appelé <b>Isabela</b> . Il revient en Espagne en 1496.
Troisième voyage	Il n'entreprend son voyage qu'en 1498 avec une flotte de 8 navires. Le 3 juillet, il arrive sur <b>Trinidad</b> avec 3 bateaux, les autres ont regagné Hispaniola et croulent sous de nombreuses difficultés. Devant les plaintes et les rumeurs Ferdinand et Isabelle dépêchent <b>Bodadilla</b> vers la nouvelle colonie. Celui-ci fait arrêter les frères Colomb qui reviennent en Espagne.... <b>enchaînés</b> !
Quatrième voyage	Colomb peut repartir en 1502 mais il a été écarté de son rôle d'administrateur, il redevient explorateur. Il arrive sur les côtes du <b>Honduras</b> puis atteint <b>Panama</b> . Les 4 navires de Colomb sont un à un perdus; il demande de l'aide à Hispaniola et il revient <b>piteusement</b> en Espagne.

Colomb finit sa vie à Séville et meurt en **1506 à Valladolid**, toujours persuadé d'avoir atteint les Indes.



## C - Les premières révoltes haïtiennes

Des fortunes colossales naissent parmi les armateurs de **Nantes, La Rochelle, Bordeaux...**

Grâce à la traite négrière et au commerce du sucre avec Saint-Domingue, la bourgeoisie française s'épanouit.

1763 : traité de Paris. Louis XV préfère Saint-Domingue au Canada que **Voltaire** considérait comme « *un monceau de glace qui ne méritait pas qu'on allume une guerre* ».

Le nombre d'esclaves importés d'Afrique va croître pour atteindre 500 000 à la veille de la révolution.

Le travail est de plus en plus exténuant, des coups, des mutilations : c'est le désespoir !

Par dizaines, les esclaves vont fuir les plantations, gagner les mornes et devenir nègres-marrons.

En 1700, ils sont plus de 1 000 ; en 1752, 3 000 : l'heure de la révolte a sonné.

1758 : Le « Spartacus noir » s'appelle **François Makandal**, un musulman de Guinée. Pendant plus de 4ans, avec ses compagnons, il déjoue les embuscades des troupes royales, sème la terreur et le poison parmi les habitations. A la suite d'une trahison, Makandal est pris. Il est condamné à être brûlé vif sur le parvis de la cathédrale du Cap-Haïtien.

1791 : C'est au tour de **Boukman**, un hougan du Dahomey, actuel Bénin. Prêtre vaudou, il est l'organisateur de la cérémonie du Bois-Caïman (14 août 1791), comparable à la cérémonie du serment du jeu de paume. Les armes à la main, entouré de ses hommes, Boukman sera tué au Fond Bleu. Sa tête sera exposée sur une place de Cap-Haïti.

## **D - Haïti, première République noire : les héros de l'indépendance**

### **Jean-Jacques Dessalines (1758-1806)**

C'était un dirigeant de la révolte servile en Haïti et le premier Empereur d'Haïti (1804-1806) sous le nom régale de Jacques premier.

Il était noir (né en Afrique- côte de l'or – ou dans l'Artibonite dans la paroisse de Verrettes) et fut d'abord esclave à Saint-Domingue. Dans les troubles de l'île en 1791, il devint lieutenant de Toussaint-Louverture, organisa en 1802 la mutinerie de l'armée dominiquoise contre l'ordre Napoléonien et combattit le général mulâtre André Rigaud et le général français Charles Leclerc.

Après la déportation de Toussaint- Louverture, il se soumit à la France. S'étant insurgé peu après, il se retira au nord de l'île ; il réussit à repousser Donatien- Joseph de Rochambeau qui avait succédé à Leclerc dans le sanglant combat de Saint-Marc. Il réussit en 1803 à vaincre les Français à la bataille de Vertières, et le premier janvier 1804, Dessalines proclame l'indépendance de son pays. Il se fait d'abord gouverneur général à vie, puis empereur sous le nom de Jacques premier.

Il fait massacrer les Français toujours présents en Haïti et poursuit une politique de « caporalisme agraire » destinée à maintenir les profits de l'industrie sucrière par la force, sans esclavage proprement dit.

Son gouvernement ayant bientôt dégénéré en une tyrannie insupportable, il est assassiné le 17 octobre 1806 à Pont-Rouge, au nord de Port- au –Prince, par ses collaborateurs, Alexandre Pétion et Henri Christophe.

L'hymne national d'Haïti, la Dessalinienne, est nommé en son honneur, ainsi que le sont la ville et l'arrondissement de Dessalines.

### **Alexandre Petion (1770-1818)**

Pétion est né à Port-au-Prince, fils d'une noire et d'un Français blanc. Il est envoyé en France en 1788 pour étudier à l'Académie militaire de Paris. De retour sur son île natale, il participe à la campagne d'exclusion des Britanniques (1798-1799). Il prend le parti d'André Rigaud, chef des gens de couleur libres, contre Toussaint-Louverture pendant la guerre des couteaux. Dès novembre 1799, la faction mulâtre se trouve coincée au port de Jacmel. C'est Pétion qui prend la tête de la défense ; Jean- Jacques Dessalines dirige l'assaut. La chute de Jacmel, mars 1800, termine en effet la révolte et Pétion et d'autres dirigeants de couleur s'exilent en France. En février 1802, il retourne à Saint-Domingue avec Jean-Pierre Boyer, Rigaud, et une armée de 26 000 hommes sous le commandement de Charles Leclerc, beau-frère de Napoléon Bonaparte. Suite à la trahison qui livre Toussaint aux Français, Pétion se rallie aux forces nationalistes en octobre 1802 et donne son soutien à Dessalines. La force expéditionnaire est écrasée le 18 octobre 1803, et Haïti devint une république indépendante le premier janvier 1804. Dessalines se fait président à vie, puis se couronne Empereur le 6 octobre 1804.

Pétion est parmi ceux qui prônent l'assassinat de l'Empereur en octobre 1806, et par la suite, il revendique la démocratie libérale contre Henri Christophe, Christophe, élu président, rompt avec le Sénat contrôlé par Pétion, et Haïti se divise de fait en deux états. Le Sénat qui ne reconnaît plus Christophe comme Président, élit Pétion à sa place. Une guerre dérisoire se poursuit jusqu'en 1810. Christophe contrôlera le nord (fief traditionnel des factions noires radicales) tandis que Pétion reste suprême au sud où les gens de couleur sont enracinés. Reconnaisant l'aspiration des paysans à être propriétaires, Pétion saisit les plantations en les faisant partager parmi ses supporters et le peuple. Cette action lui vaut jusqu'à aujourd'hui les louanges des pauvres et le surnom de Papa Bon-ké (papa bon-cœur). Cependant, l'économie haïtienne, fondée sur l'exportation du sucre et du café, est en train de se reverter à l'autarcie et à l'agriculture de la subsistance.

Il établit le lycée Pétion à Port-au-Prince. En 1815, il donne asile à Simon Bolivar et lui donne les matériaux pour reprendre sa campagne de libération au Venezuela. Il stipule seulement que Bolivar fasse émanciper les esclaves de toutes terres libérées.

En principe partisan de la démocratie constitutionnelle, Pétion supportera de moins en moins les contraintes imposées par le Sénat. En 1816, il se proclame président à vie ; en 1818, il suspend la législature. Pétion meurt de la fièvre jaune en 1818 ; son protégé Jean-Pierre Boyer lui succède.

### **Henri Christophe (1767-1820)**

Né esclave à Grenade (alors colonie britannique), Christophe est amené à Saint-Domingue et travaille dans un restaurant hôtel à Cap-Français. Il obtient sa liberté, et on affirme qu'il s'engage dans le régiment de Saint-Domingois libres de couleur qui se bat à la bataille de Savannah pendant la guerre d'indépendance américaine.

Christophe se distingue pendant la révolte de 1791 ; il devient un officier sous Toussaint –Louverture et atteint le rang de général en 1802. Il se joint à la révolte menée par Jean-Jacques Dessalines qui aboutit à l'indépendance d'Haïti.

En 1806, il fait partie du coup d'état contre Dessalines. Elu président d'Haïti, il rompt avec le partenaire principal au sein de cette conjuration, le mulâtre républicain Alexandre Pétion qui établit un gouvernement rival à Port-Républicain.

Christophe gouverne la partie nord de l'actuelle République d'Haïti, d'abord comme président de « l'état d'Haïti », puis comme le roi Henri premier. Il construit 6 châteaux et 8 palais. Les monuments les plus importants qu'il fit ériger restent la Citadelle La Ferrière et le palais Sans Souci. Il s'allie aux Britanniques et crée une noblesse des membres de son armée et d'autres collaborateurs. Parmi ces nouveaux aristocrates sont 4 princes, 8 ducs, 22 comtes, 37 barons et 14 chevaliers.

Malgré ses efforts à promouvoir l'éducation et à codifier les lois, Henri est un monarque peu populaire ; d'ailleurs, son royaume est souvent en conflit avec le sud républicain. Vers la fin de son règne, l'opinion publique se tourne définitivement contre lui. Attaqué par les insurgés, il se suicida en 1820 en se tirant une balle en argent dans le cœur, pendant une messe dans une église qu'il avait fait bâtir. Son fils adolescent fut pendu, sa femme et ses filles s'exilèrent en Italie.

Aimé Césaire fit de lui le héros d'une pièce de théâtre ; la tragédie du roi Christophe en 1963.

Sa devise était : **Dieu, ma Cause et mon Epée.**

### **Toussaint-Louverture (1743-1803)**

*Ses racines, sa jeunesse*

Sa famille serait originaire du **Dahomey** (actuel Bénin) .Son père, **Hippolyte Gaou**, se déclarait fils d'un roi africain nommé Gaou-Guinou, souverain des Aradas, et disait avoir été enlevé par une tribu ennemie, puis vendu à des arabes qui l'auraient ensuite revendu à des blancs.

Toussaint serait donc né à Saint-Domingue sur la plantation **Bréda**, au Haut-Cap en 1743. Toussaint n'était pas un africain mais un créole .Il était surnommé « fatras bâton », le difforme, le contrefait. Il était de petite taille et malingre ; malgré sa laideur, il avait de l'ascendant sur ses congénères. Il aurait reçu une instruction de son parrain, l'affranchi **Pierre-Baptiste**. Homme intelligent, il dissimulait ses pensées et parlait peu. Il aimait les chevaux et était excellent cavalier. Sur la plantation Bréda (appartenant **au comte de Noé**), il aurait servi son maître , **Baillon de Libertat** ,gérant de l'exploitation, dans des conditions privilégiées .Il n'était pas « nègre de place » pour la rude culture de la canne mais cocher ou gardien de bétail .Il faisait partie « des nègres de grand'case » qui était au service du propriétaire ou du gérant.

*Le planteur*

A 33 ans (1776), Il est affranchi, il sort du monde servile pour entamer une vie de colon. En 1779, son gendre, **Philippe Jasmin Désir**, lui loue un terrain d'une quinzaine d'hectares avec 13 esclaves. Il devient planteur de café et ses affaires sont prospères .Il épouse **Suzanne Simon –Baptiste**, noire,

sans doute libre ou affranchie sachant lire et écrire, déjà mère d'un enfant, **Placide**, avant de donner le jour à deux garçons **Isaac** et **Saint-Jean**.

#### *La révolte des esclaves*

En 1791, dans la nuit du 14 août, c'est la cérémonie **du Bois- Caïman** dirigée par l'esclave marron **BOUKMAN**, Toussaint n'y participera pas. Il aidera même Baillon de Libertat et sa famille à s'enfuir en Virginie. En 1793, il passera au service de l'Espagne mais le général **LAVEAUX** va le persuader que seule la France républicaine pourra accorder la liberté aux noirs. Il rejoint le camp français en mai 1794.

#### *Toussaint avec la France*

La convention abolit l'esclavage. A la tête de ses nombreux partisans, il écrase les Espagnols. Ce qui aurait fait dire au commissaire Polverel : « **Mais, cet homme fait ouverture partout !** » Dès lors, on le surnomma « **TOUSSAINT-LOUVERTURE** ». Il fait la conquête de toute l'île et entre en triomphateur à Santo- Domingo. Sans consulter Paris, il fait voter une constitution qui lui donne le titre de gouverneur général à vie, avec en outre, la possibilité de choisir lui-même son successeur.

Article 3 : « **IL NE PEUT PLUS EXISTER L'ESCLAVAGE SUR CE TERRITOIRE. LA SERVITUDE EST À JAMAIS BANNIE. TOUS LES HOMMES Y NAISSENT, VIVENT, MEURENT LIBRES ET FRANÇAIS.** »

La coupure est totale entre Paris et Saint-Domingue. Toussaint ressemble comme un frère, à part la couleur de sa peau, à Bonaparte : il dort peu, il travaille beaucoup, il remporte des victoires, il détourne la révolte à son profit...Il fait parvenir le texte de sa constitution à Bonaparte.

#### *La rupture*

La réponse ne se fait pas attendre : une escadre de 86 bateaux transportant 22 000 soldats commandés par son beau-frère, le général Leclerc file vers la perle des Antilles.

Ce que nous voulons, dit **Toussaint- Louverture** : « **C'EST L' ADOPTION DU PRINCIPE ABSOLU QUE TOUT HOMME NE ROUGE , NOIR OU BLANC NE SERA JAMAIS LA PROPRIETE DE SON SEMBLABLE** » . Mars 1802, le général Leclerc se rend maître de Saint-Domingue. L'armée de Toussaint est décimée, il se soumet et se retire sur son habitation. Il reçoit alors une lettre- piège du général **Brunet**.

#### *La capture-la mort*

A ce sujet, il faut relire le texte **d'Aimé Césaire** consacré à Toussaint- Louverture :

« Il savait que c'était un piège ...et pourtant, il irait. Il savait, mais il irait ; il le fallait.

Comment expliquer son attitude ? Toussaint avait le sens tragique de la vie. D'une part, il était chrétien, sincèrement et non pas par feinte comme on l'a insinué. D'autre part, contemporain de la révolution française, il voyait en la politique la forme du destin. Mourir comme Danton, mourir comme Robespierre ; depuis longtemps, il s'était préparé à cette éventualité. Mieux, il la savait inéluctable. »

Le 7 juin, Toussaint est conduit aux Gonaïves sur **La Créole** puis transporté au Cap sur **le Héros**.

Bonaparte le 12 mars 1803 (21 ventôse de l'an XI)

« Je suis pour les blancs parce que je suis blanc. Comment a-t-on pu donner la liberté à des africains, à des hommes qui n'avaient aucune civilisation, qui ne savaient pas ce qu'était une colonie, ce que c'était que la France ? »

Toussaint est déporté au fort de Joux. « Une petite cellule dans le Jura, une petite cellule, la neige la double de barreaux blancs. » (Aimé Césaire)

Toussaint est au secret : nouveau masque de fer. Les instructions du premier consul sont incroyablement mesquines.

- Retirez-lui sa montre !
- Eloignez de lui quelque rapport avec un uniforme !
- Toussaint est son nom. C'est la seule dénomination qui doit lui être donnée !
- Il ne mérite que le plus profond des mépris pour son orgueil ridicule !

Même son serviteur **Mars-Plaisir** n'aura plus le droit de le voir.

LE 7 AVRIL 1803, TOUSSAINT-LOUVERTURE EST RETROUVE MORT DANS SON CACHOT. C'est une des premières erreurs du futur empereur, il s'en rendra compte bien plus tard, en exil, sur l'île de Saint-Hélène. Toussaint ne voulait pas une séparation avec la France, il voulait tout simplement le pouvoir alors que Dessalines et Pétion exigeaient une rupture totale.

## E - L'indépendance

18 novembre 1803, c'est l'ultime bataille de **Vertières**. **Capois-la-mort** en est le héros. 40 000 soldats Français sont morts... Bonaparte essuie sa première défaite militaire... jamais mentionnée dans les livres d'histoire.

**Rochambeau**, qui a succédé à Leclerc (mort de la fièvre jaune), est vaincu et il livre la ville du Cap à Dessalines. **LES SPARTACUS NOIRS ONT GAGNE !**

Le **premier janvier 1804**, sur la place d'armes aux Naïves, **Boisrond-Tonnerre** rédige l'acte d'indépendance.

« **Il nous faut la peau d'un blanc pour parchemin, son crâne pour écritoire, son sang pour encre et une baïonnette pour plume** ».

### Haïti devient la première république noire indépendante de l'Histoire.

Dessalines se nomme empereur : JACQUES PREMIER mais il est vite assassiné par ses rivaux.

Haïti se coupe en deux :

-Christophe devient roi du nord sous le titre d'Henry premier. Il se suicidera peu de temps après

-Pétion se nomme Président de la République. Il meurt le 29 mars 1818.

Boyer le remplace. Il restera au pouvoir pendant 25 ans.

## F - La constitution de la République d'Haïti – 1987

### PREAMBULE

Le Peuple Haïtien proclame la présente Constitution :

Pour garantir ses droits inaliénables et imprescriptibles à la vie, à la liberté et la poursuite du bonheur; conformément à son Acte d'indépendance de 1804 et à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

Pour constituer une nation haïtienne socialement juste économiquement libre et politiquement indépendante.

Pour rétablir un État stable et fort, capable de protéger les valeurs, les traditions, la souveraineté, l'indépendance et la vision nationale.

Pour implanter la démocratie qui implique le pluralisme idéologique et l'alternance politique et

affirmer les droits inviolables du Peuple Haïtien.

Pour fortifier l'unité nationale, en éliminant toutes discriminations entre les populations des villes et des campagnes, par l'acceptation de la communauté de langues et de culture et par la reconnaissance du droit au progrès, à l'information, à l'éducation, à la santé, au travail et au loisir pour tous les citoyens.

Pour assurer la séparation, et la répartition harmonieuse des Pouvoirs de l'Etat au service des intérêts fondamentaux et prioritaires de la Nation.

Pour instaurer un régime gouvernemental basé sur les libertés fondamentales et le respect des droits humains, la paix sociale, l'équité économique, la concertation et la participation de toute la population aux grandes décisions engageant la vie nationale, par une décentralisation effective.

## **G - Quelques dates pour l'abolition de l'esclavage**

**1804** : indépendance d'Haïti le premier janvier (Toussaint- **Louverture**, **Dessalines**, **Pétion**, **Christophe**...)

**1848** : Nulle terre française ne peut plus porter d'esclaves. **Victor Schoelcher**

**1861** : Abolition du servage en Russie (les moujiks)

**1865** : abolition de l'esclavage aux Etats-Unis mais instauration de la ségrégation (**Abraham Lincoln**) : « libres mais séparés ». Il faudra attendre **John Fitzgerald Kennedy** pour la déségrégation raciale : « libres mais ensemble ».

Ces deux présidents seront assassinés pour leurs actions en faveur du peuple noir.

**1926** : La communauté internationale signe une convention abolissant l'esclavage.

**2001** : Loi **Taubira**

La traite et l'esclavage sont reconnus comme crime contre l'humanité.

## **H - Toujours des esclaves en Haïti : « LES RESTAVEKS » ou enfants domestiques**

### **Un phénomène ancien**

Le phénomène des restaveks remonte à la colonisation. Les inégalités sociales et la pauvreté ont amené les familles les plus démunies à offrir leurs enfants à des familles censées être plus aisées. Les parents espéraient une vie meilleure pour leurs enfants.

Aux yeux des familles d'accueil, les Restaveks sont des moins que rien. Ils sont battus et exclus de la vie familiale. Ils ne peuvent, par exemple, regarder la télévision que par la fenêtre ou blottis dans un coin quand ce plaisir leur est accordé. Ils ne mangent pas la même nourriture que les autres personnes de la maison.

### **Un peu d'espoir**

La situation des Restaveks est un exemple du manque d'attention portée aux droits sociaux en Haïti. L'injustice vécue par ces centaines de milliers d'enfants n'inquiète pas le gouvernement. Il y a pourtant des articles dans le code du travail haïtien qui stipulent qu'aucun enfant de moins de 12 ans ne peut être confié à une famille pour être employé domestique. Un autre article dit que toute personne, avant de prendre un enfant à son service, devra obtenir un permis délivré par le bureau des affaires sociales et devra lui fournir un logement décent, des vêtements convenables et une nourriture suffisante.

Si les Restaveks pouvaient fréquenter l'école, ils auraient déjà fait un pas sur le chemin de la dignité. La Convention relative aux droits de l'enfant est claire : l'éducation est à la base d'une vie libre et épanouie. Elle est au cœur des droits de TOUS les enfants et un DEVOIR pour TOUS les Etats.

### **Des enfants domestiques**

La vie commence très tôt le matin en Haïti. A peine les coqs ont-ils chanté, que les familles s'affairent aux nombreuses tâches de la journée. Tous les enfants ne prennent malheureusement pas le chemin de l'école. C'est le cas d'Armelle, par exemple. Elle est née à la campagne dans une famille très pauvre. A l'âge de 4 ans, ses parents l'ont envoyée dans une famille de Port-au-Prince où elle est devenue ce qu'on appelle en créole une Restavek. Elle a maintenant 13 ans, elle ne fréquente pas l'école, ne touche aucun salaire pour les lourdes tâches domestiques qu'elle accomplit et subit toutes sortes de violences.

<p><b>Il y a plus de 300 000 enfants haïtiens dans cette situation ; les trois quart sont des filles et 10% d'entre eux ont entre 7 à 10 ans.</b></p>
---

Devenus adultes, ils deviendront **mendiants, cireurs de chaussures, prostitué(e)s** ou... pour les garçons, ils rejoindront **les chimères !!!**